

ABONNEMENT.

saumur. 30 fr.
6 mois 16
12 mois
Poste :
6 mois 35 fr.
12 mois 18
18 mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
3, place de la Bourse.

SAUMUR, 3 FÉVRIER

LE GÉNÉRAL BOQUILLON

Vous ne connaissez peut-être pas la *Lanterne de Boquillon* ?

Cette ignorance était pardonnable. Elle cesse de l'être puisque ce petit pamphlet écrit sur papier à chandelle, avec illustrations *ad hoc*, dans le style de Dumanet, est devenu le *rosier de la guerre* de M. le ministre Boulanger.

Oui, c'est dans la *Lanterne de Boquillon* que ce singulier officier général puise son éloquence parlementaire en même temps que des conseils relatifs à son administration. Les « prétentions surannées » et les « résistances scandaleuses » qui ont fait la joie de l'extrême gauche sont une invention du musicien Onésime Boquillon et de son bon compère fusilier Berluron. M. Boulanger n'est qu'un vil plagiaire.

Prétentions surannées ! résistances scandaleuses ! on peut bien mettre cette dernière phrase à l'actif de M. Boulanger, puisqu'il avait adhéré pleinement au premier ordre du jour de M. Ballue qui le contenait. En du jour de M. Ballue qui le contenait. En du jour de M. Ballue qui le contenait.

Et quelles prétentions surannées, quelles résistances scandaleuses peut-on reprocher à nos officiers ? Dans sa réponse à la très-énergique et très-nette question de l'honorable M. Gaudin de Villaine, M. Boulanger a négligé d'éclaircir ce point important, de même que ce ministre qui nous a promis tant et de si belles économies a négligé de dire quelles raisons majeures motivaient ces mutations très-onéreuses de régiments. Il est vrai qu'il les a laissés deviner.

C'est une prétention surannée, c'est une scandaleuse résistance que de refuser, en dehors des services commandés et des réceptions officielles, de faire foule dans les salons

de MM. les préfets ou de MM. les députés républicains ? C'est une résistance scandaleuse de laisser M. Wilson courir tout seul ses *rallie-papiers* sur ces pelouses et dans ces allées de Chenonceaux que foule le pied auguste de M. Grévy, et M. Wilson, qui s'est constitué mardi le chef de claqué amateur de M. Boulanger, n'a pu la pardonner. C'est là en effet l'unique et toute petite cause de cet incident qui aura un grand effet, car nos officiers, qu'ils appartiennent à l'infanterie, à l'artillerie, aux dragons, aux cuirassiers ou hussards, conserveront la très-légitime prétention de ne rendre compte à personne de leurs sentiments, de ne fréquenter en dehors du service que les personnes qu'ils estiment ou qui leur plaisent ; il n'y a pas de Boulanger capables de refréner ces résistances ou prétentions, et de maladroites tyrannies ne feront que les encourager davantage dans la revendication d'un droit imprescriptible.

Certains journaux républicains le sentent bien. En effet, la *Paix*, les *Débats*, le *Voltaire*, la *République française* elle-même qui s'était fait cependant la bouche de fer où a fouillé si complaisamment le sbire de la rue Saint-Dominique, trouve qu'on a été un peu loin. « Des mots inutiles et regrettables ont été prononcés », disent-ils. L'armée n'oubliera pas ces mots.

Nous savons bien qu'aux applaudissements furieux de tous ces extrêmes qui, hier encore, traitaient nos soldats de *capitulards*, de *mercenaires assassins* et d'*esclaves*, M. Boulanger a dit très-arrogamment que, tant qu'il serait le maître, l'armée n'aurait pas à juger, mais à obéir. En quoi M. Boulanger se trompe. L'armée obéit il est vrai sans discuter, c'est son devoir. Les officiers et les soldats se font tuer comme en 1870 sans regarder la couleur du drapeau ; mais ils jugent : c'est Gouvion Saint-Cyr qui a dit qu'un chef n'était jamais si bien jugé que par ses soldats.

Or, nos soldats jugeront la Chambre qui a repoussé le très-digne ordre du jour de M. de Lamarinière portant « confiance dans l'excellent esprit et la fidélité de l'armée »

pour accepter celui qui n'accordait de confiance qu'à M. Boulanger. Ils jugeront aussi le chef ambitieux qui, pour se faire ramasser par le cabinet radical qui paraît devoir très-prochainement succéder au cabinet actuel, fait la cour à ses insulteurs habituels et troque son épée contre la plume du pamphlétaire Boquillon!

EDOJARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

LE GOUFFRE OPPORTUNISTE.

Veut-on un exemple des dilapidations commises sous le cabinet Ferry ?

On sait que le budget des recettes de la Cochinchine s'élève à 27 millions. Il restait, au 1^{er} janvier 1885, une réserve de 42 millions.

Le conseil colonial décida que cette réserve serait consacrée à la construction de canaux navigables.

On procède à l'adjudication ; et, lorsque l'entrepreneur veut commencer les travaux, on lui dit : ne dépensez que 2 millions ; il n'y a que cela de disponible.

Le conseil colonial s'informe, et apprend que la métropole a tiré pour 40 millions de lettres de change sur la caisse de Cochinchine.

Second exemple : Il y avait au ministère de la guerre une réserve de 340 mille francs, péniblement économisée sur les fonds secrets qui sont très-minces à ce ministère.

300 mille francs ont été râlés d'un seul coup.

Allez dans les ministères demander des nouvelles des réserves ; vous entendez partout la même phrase :

M. Ferry a nettoyé toutes les caisses. Jamais le système ruineux des virements n'a été plus employé que sous ce gouvernement.

D'après la *Justice*, la lettre des cardinaux français à M. Grévy, ainsi que celle de l'évêque de Grenoble au *Courrier du Dauphiné*, prouvent une incompatibilité radicale d'hommeur entre l'Etat républicain et l'Eglise catholique ; le divorce est nécessaire.

La *Paix* considère au contraire la lettre des cardinaux comme le symptôme d'un revirement dans l'attitude du clergé vers le gouvernement.

Encouragée par le succès remporté contre l'armée, la presse radicale s'attaque maintenant à la marine et commence à dénigrer les officiers « titrés » ou suspects de « cléricalisme ».

L'amiral Aube défendra-t-il mieux ses marins que M. Boulanger ne défend ses soldats ?

Le département de la Somme avait dû dimanche à élire un sénateur en remplacement de M. Labitte.

M. Petit, républicain, a été élu par 729 voix contre M. de Rainneville, monarchiste, qui en a obtenu près de 800.

Les républicains triomphent donc modestement. En quoi une fois par hasard ils sont sages, car les scrutins, tout en donnant la victoire au maire d'Amiens, indiquent une augmentation de 268 voix en faveur des conservateurs sur les élections de 1882, et cela malgré la loi nouvelle qui, dans le but avoué d'écraser les conservateurs, a augmenté le nombre des électeurs au profit des plus grosses communes.

ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS

Des élections municipales avaient lieu dimanche dans dix quartiers de Paris. Une seule a donné un résultat : M. Hovelague, radical socialiste, a été élu contre trois autres candidats républicains de nuances diverses. Dans les neuf autres quartiers, les voix se sont réparties sur un grand nombre

28 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

EXIL !

PAR M. DU CAMPFRANC

Les heures s'écoulaient ; et, tout à coup, levant sa rame, un des marins nous indiqua une construction tout orientale, déployant, en longueur, non loin de la rive, ses toitures aux peintures vertes, ses clochets élançés, ses pagodes à découpures hindoues. C'était le Palais d'été.

Le yacht approchait toujours. Nous découvrons, à perte de vue, le parc centenaire avec ses contrastes de verdure tendre et de verdure sombre. Un voile de vapeur dorée, d'une teinte très-douce, couvrait entièrement le ciel. Sous ces reflets du couchant nous vîmes, très-distinctement, le palais avec ses arcades, ses galeries, ses portiques, ses cours intérieures, où les jets d'eau s'égrenaient dans des coupes de marbre, et où les mosaïques littaient d'éclat avec la beauté des fleurs.

Le yacht venait de jeter l'ancre. Une petite yole nous débarqua au bas des pelouses. Le général et son aide de camp, le capitaine Neroff, vinrent à la rencontre de M^{lle} Vilériefff. Rien n'avait été épargné pour que la réception fût

digne de la belle Olga. Dès l'entrée de la cour d'honneur, nous dûmes marcher entre une double haie de moujicks à longue barbe, et de jeunes serves au visage souriant sous le diadème de drap écarlate, qui compose la coiffure sibérienne. Des hurrahs nous arrivaient, modulés, rythmés, accentués selon toutes les règles de l'enthousiasme. Nous fîmes un court arrêt sous un vélum de pourpre, qu'une brise agita mollement, le temps, pour M^{lle} Vilériefff, de recevoir un bouquet, d'entendre un discours de bienvenue, et nous entrâmes dans un pavillon aux murs vernissés comme une falence, où nous attendait un repas somptueux.

Je croyais rêver. Que de magnificences ! Était-ce bien moi, Nadège, moi la fille d'un captif, la fille d'un exilé, qui recevais, à la suite de ma protectrice, un accueil digne d'une jeune reine ?

Le repas achevé, M^{lle} Vilériefff resta près de son père et du capitaine Neroff. Ma présence n'était plus désirée, je me rendis sur la terrasse, non très passé sous celui de mon amie. Je ne me lassais pas d'admirer les pelouses bordées de vases fleuris, l'étang où nageaient les cygnes, les volières dorées où des paons et des faisans de la Chine, las, sans doute, de faire la roue et de battre des ailes, songeaient enfin au repos. J'aimais surtout les massifs de bouleaux, les quinconces de tilleuls et les immenses charmes terminées par de blanches

statues ; elles se découpaient sur le ciel enflammé comme sur le fond lumineux d'un vitrail.

Nous causions intimement, heureuses de nous retrouver, pour quelques jours, l'une près de l'autre. Elle me regardait d'un regard profond, très-doux, et elle me disait :

— Courage, ma pauvre chère enfant, courage. Si vous souffrez, dites-vous que c'est pour adoucir l'exil de votre père. L'épreuve aura un terme. Vous êtes si jeune ! Votre vie aura des nuages sans doute, mais aussi du soleil. Ma pauvre petite Nadège, si je pouvais unir toute ma part de joie à la vôtre... Vous la donner.

Devant nous c'était toujours la tranquillité parfaite. Il faisait encore grand jour, car les soirées sont interminables en cette saison de l'année. Le soleil, maintenant très-bas, dorait la campagne paisible. Les bruits les plus faibles s'entendaient dans la sonorité du soir. Que j'étais heureuse ! Pourtant, il fallut nous séparer. La camériste, Fédera, s'avançait vers nous. M^{lle} Vilériefff désirait je ne sais quel renseignement, et faisait demander sa *dame de compagnie*. Moi, je suivis Fédera. La femme de chambre me précéda dans un appartement aux meubles de laque rehaussés d'or. Sur les consoles, dans des vases de Chine, se balançaient d'énormes bouquets de plumes d'autruche. Il y en avait aussi formant panaches au-dessus du baldaquin de mon lit. C'était beau, beau, comme ces

dais qui, dans les pagodes, abritent les magots chinois, et ce fut sous ces splendeurs, que, dans l'insomnie, je passai ma première nuit au Palais d'été.

Palais d'été, août 18...

Les conseils et les chères leçons de mon amie plaisent à M^{lle} Vilériefff. Chaque jour elle perd un peu de son arrogance ; et, je l'espère, lorsque son cœur sera dégagé de l'orgueil qui l'étouffe, il se montrera ce qu'il est en réalité : un diamant de prix.

L'autre matin elle revenait dans un rapide galop d'une promenade à cheval. Ses chevaux, en folles torsades, s'échappaient de son chapeau d'homme enroulé de gaze ; sa main gantée serrait sa cravache ; et, brusquement, devant le perron, elle arrêta son bel animal encore tout fumant.

Les cinq ou six lieutenants, qui l'accompagnaient, bien vite mirent pied à terre. Ce fut une hâte à qui lui tiendrait l'étrier. Le capitaine Neroff arriva le premier ; mais, dédaigneuse, le regard irrité, Olga Vilériefff refusa son aide ; et, toute seule, très-lestement, elle sauta à terre ; puis, faisant un léger salut au groupe des jeunes gens, de son pas impérial elle gagna le jardin réservé. Elle paraissait toute nerveuse. Sur les feuilles vertes la rosée avait déposé des gouttes ; et fébrilement, d'un coup de cravache sur les branches, elle

de candidats, et il est très-difficile de prévoir quels seront les vainqueurs du deuxième tour de scrutin. Cependant M. Gaston Carle, directeur du journal la Paix, républicain modéré, dans le quartier du Val-de-Grâce; Charles Longuet, rédacteur de la Justice, démocrate-socialiste, dans le quartier de la Roquette; Lefèvre-Roncier, radical-socialiste, dans le quartier de la Folie-Méricourt; Jacques de Bouteiller, radical-socialiste, dans le quartier des Bassins; Joffrin, candidat-ouvrier, dans le quartier Clignancourt; et Alocque, conservateur, dans le quartier de la Muette, arrivent premiers avec d'assez fortes majorités relatives. En résumé, les élections du 31 janvier ne montrent pas que la situation politique de Paris ait été sensiblement modifiée; mais le chiffre des abstentions, qui dans certains quartiers est supérieur à la moitié des inscrits, prouve que les habitants de Paris portent aux élections municipales un intérêt sans cesse décroissant.

LA STABILITÉ.

Le général Boulanger vient, paraît-il, d'annoncer un bal pour le 17 février. L'annonce de ce bal lui attire de la part d'un journal opportuniste, le Voltaire, cette boutade assez piquante :

« Comment! nous sommes encore en janvier, et vous annoncez un bal pour le 17 février! Mais, homme des camps et du désert, vous ignorez donc que, par le temps qui court, c'est là une folie impardonnable? Un ministre, permettez-moi de vous le dire, est ce qu'il y a de plus fragile et de plus éphémère à l'heure actuelle; c'est, comme dit le poète des Folies-Dramatiques, un souffle, un rien!

» Le 17 février! mais qui sait où nous en serons, le 17 février, et où vous serez vous-même, général?

» Acceptez un conseil d'ami, un conseil vous venant d'un de vos concitoyens qui rit souvent des farces politiques pour ne pas en pleurer. Sachez qu'il n'y a qu'un homme en France qui, heureusement, puisse encore envoyer ses invitations à l'avance: c'est celui qui vous enterra tous.

» Aussi vient-il d'annoncer son premier grand bal pour le 25 février.

» C'est M. Grévy. »

BONNÉFAITS DE LA « GRATUITE »

Le ministre de l'instruction publique est actuellement saisi d'une question qui ne laisse pas que de le préoccuper. Il s'agit de l'entretien des maisons d'écoles communales affectées à l'instruction primaire.

Depuis dix ans, c'est par centaines qu'on a vu s'élever, sur tous les points de la France, des maisons d'école dont beaucoup ressemblent à de petits palais.

Rien de mieux; mais au bout de peu de temps il a fallu pourvoir à l'entretien de ces maisons, y exécuter des travaux urgents, tels que réparation des toitures, réfection des portes et fenêtres dont les bois ont joué, etc. Or, nombre de communes, aujourd'hui imposées au maximum, refusent absolu-

les faisait rouler comme des perles liquides.

Mademoiselle vint interrompre cette promenade solitaire. A la physionomie de M^{lle} Vilérieff, au front si large où se creusait un pli, à cet œil d'un bleu profond qui parfois lançait des éclairs, elle devinait une tempête intérieure. Elle provenait sans doute de quelque discussion qui, durant la chevauchée, avait dû s'élever entre la jeune Russe et l'aide de camp. Sans cesse ils se querellaient. Les incessants et fades compliments du capitaine Nelroff exaspèrent Olga. Elle continuait de cracher les gouttes de rosée comme volontiers, je crois, elle eût cinglé, de sa fine lanterne, les épaules du bel aide de camp.

Comment la calmer? Pour la tristesse comme pour l'amertume, Mademoiselle a un souverain remède. Elle dit : « Donnez la joie à autrui ». Et, doucement, ayant pris la main d'Olga, elle l'entraînait vers un petit village où, d'ordinaire, chaque matin, je l'accompagne. Elle va vers les moujicks recevoir des bénédictions et porter des aumônes.

Nous nous engageâmes dans une allée sinueuse, mais avant d'atteindre les isbas, déjà nous avions rencontré la souffrance. Elle se présenta sous la forme d'un déporté employé depuis quelques semaines au râtissage du parc. Il était là, devant nous, courbé sur son râteau, le promenant sur le sable d'or, il était là dans sa casaque râpée, les

ment de faire exécuter des travaux qui sont à leur charge. Les instituteurs, de leur côté, exposés à tous les vents, se plaignent de n'être pas même à l'abri de la pluie.

Saisis de ces plaintes répétées, les inspecteurs les soumettent aux préfets, et ceux-ci, ne disposant pas de fonds pour l'emploi déterminé ci-dessus, ne peuvent que transmettre ces plaintes au ministre.

En attendant, nous le répétons, il y a un grand nombre de maisons d'école qui se trouvent en mauvais état sans que personne veuille se charger de les faire réparer.

INDO-CHINE

On écrit de Saïgon :

Les rebelles ont commencé à agir, car la baisse des eaux est presque complète. Ils avaient élevé un fort à Soaelas, où ils avaient accumulé des quantités considérables de munitions et de provisions. De là ils bravaient nos troupes de la façon la plus insolente; ces jours derniers, cent hommes de troupes régulières, suivis de deux compagnies d'indigènes, de dix artilleurs avec trois pièces, se sont décidés à attaquer le fort. Après un bombardement de sept heures, le fort étant devenu intenable sous les obus, les rebelles l'ont abandonné.

Le commandant du détachement, sans perdre de temps, a lancé à leur poursuite les deux compagnies d'indigènes qui leur ont infligé des pertes très-sérieuses, tandis que, de son côté, avec les troupes régulières, il s'occupait de faire sauter le fort après en avoir enlevé les munitions, les provisions et les trophées.

A Clumbesek, 300 rebelles, plus hardis, ont attaqué à l'improviste le poste de nos réguliers, tué un tirailleur et plusieurs chevaux, mais la petite garnison exaspérée par cette audace s'est mise à leur poursuite et, après un combat acharné, a tué 50 rebelles et leur a enlevé tous leurs trophées. Nous avons eu 4 blessés.

A Dohméa, un groupe très-nombreux de rebelles a également attaqué notre poste qui, après trois heures de combat, les a dispersés et mis en fuite.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 février.

L'exécution des baissiers et les achats du comptant consolident les cours et permettent encore de nouveaux progrès.

Le 3 0/0 est à 82.27, l'amortissable à 84.50, le 4 1/2 0/0 à 109.87.

On demande le Crédit Foncier à 1,345 fr. Les obligations Communales et Foncières non libérées participent à la hausse d'une manière encore modeste, il est vrai. Mais ces titres ont l'avenir devant eux. Avec six tirages par an et d'indiscutables garanties ils doivent atteindre le pair avant quelques années.

La Banque d'Escompte est à 445.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est ferme à 597.50. Appel a été interjeté du jugement rendu dans l'affaire de la grande Compagnie.

Le Crédit Lyonnais subit une nouvelle dépression et cote 315.

Les obligations des Chemins de fer Économiques sont demandées à 350.

Les actions de nos Chemins de fer sont fermes.

cheveux incultes, l'œil atone, regardant le passé sans émotion... peut-être sans mémoire. A force de retourner dans la patrie, de voltiger près des siens, de se reposer au foyer de famille, son âme semblait y être demeurée.

A notre passage, Adam Marko suspendit son travail, et, par un mouvement machinal, porta la main sur un bandeau noir, qui lui masquait une partie du visage.

Tous désignaient Marko sous le nom de fou.

Fou! L'était-il vraiment? Je ne le crois pas, mais repoussant à coup sûr; car, le bandeau s'étant dérangé, nous vîmes une pauvre face rongée par un ulcère.

M^{lle} Vilérieff se recula dans un mouvement d'horreur; ses yeux étincelèrent.

— Comment, dit-elle d'une voix affreusement sèche, dure et méchante, comment peut-on laisser sur notre chemin un monstre pareil? Quel horrible visage! c'est hideux.

Et, dans sa main, la petite cravache était toute prête à se lever.

Le déporté entendit les cruelles paroles, ainsi qu'une injure du jardinier-chef, qui, accouru en toute hâte, le cingla d'un coup de fouet, en lui disant avec brutalité :

— Pourquoi, chien, quitter l'ombre des massifs et venir ainsi dans l'allée des maîtres? Au large! Et vite!

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous empressons de publier, convaincu qu'il sera apporté un prompt remède à l'état signalé par notre estimable correspondant :

« Saumur, le 2 février 1886.

» Monsieur le Rédacteur,

» Permettez-moi d'user des colonnes de l'Echo Saumurois pour signaler à qui de droit le pitoyable état de la route de Dampierre, depuis que les futurs tramways sont en construction.

» Les eaux pluviales n'ayant plus d'écoulement, la chaussée est affreusement mauvaise, et rappelle le plus mauvais chemin de la plus délaissée des communes. Sans doute, la période pluvieuse que nous subissons est pour quelque chose dans cette situation, mais c'était une raison de plus pour que l'administration des ponts et chaussées exerçât une surveillance plus active pendant l'établissement des tramways.

» Pourquoi cette société ou son entrepreneur a-t-il la libre disposition de cette route? Peut-il commencer un peu partout et ne finir nulle part?

» Pourquoi l'administration des ponts et chaussées ne fait-elle pas dégager le trottoir depuis le quai de Limoges jusqu'au Jagueneau? Il est encombré de gravois qui en rendent l'accès impossible, alors que la chaussée n'est pas praticable.

» Pourquoi les rails ne sont-ils pas posés jusqu'au pavage du quai de Limoges, et laisse-t-on sans aucune barrière, aucun éclairage, sur une longueur de 4 mètres 50 environ, une excavation qui est un danger pour les piétons et surtout pour les voitures pendant la nuit?

» Si un simple particulier se permettait de déposer sur la voie publique un demi-décaltre de décombres, vite il aurait un procès; et la société des tramways tient ouverte, depuis plus d'un mois, une tranchée sur la route et encombre les trottoirs; par la persistance de cet état, on est porté à croire qu'il ne lui est fait aucune observation. C'est incompréhensible.

» En tous cas ce n'est pas de l'égalité.

» Comment qualifier ce laisser-aller?

» Ce n'est pas que je réclame contre la société des Tramways et son entrepreneur toutes les foudres administratives; mais qu'ils ne convertissent pas les routes nationales en voies navigables.

» Agréer, etc.

» UN PROMENEUR. »

Pour confirmer les observations trop fondées qui précèdent, nous pouvons ajouter que samedi soir, à la nuit, une femme de la campagne, en quittant Saumur pour rentrer chez elle, est tombée dans l'excavation signalée par notre correspondant. Son visage est venu heurter le macadam qui recouvre les traverses des rails; les lèvres et le menton étaient ensanglantés; elle avait égale-

Les yeux du proscrit exprimèrent une infinie tristesse. Confus, sous l'outrage, il baissait sa pauvre tête aux cheveux blancs, tandis que Mademoiselle, émue d'une profonde pitié, s'approchait du gardien, et lui disait avec fermeté :

— Pourquoi maltraiter cet homme?... Quel mal a-t-il fait?

Puis se tournant vers le disgracié elle reprit avec bonté :

— Vos fleurs sont charmantes, vous les cultivez à ravir. Voudriez-vous m'en cueillir un bouquet, mon cher Marko?

Le pauvre vieillard se mit à trembler violemment.

— Moi, bégayait-il, moi vous donner des fleurs?...

Les dégoûts et les mépris de tous, les dures paroles qu'il venait d'entendre et la brûlure de sa joue qui, sans cesse, lui disait que le mal le rongait toujours, tout cela lui oppressait l'âme, le rendait crissantif. Il avait pleine conscience de sa répugnante laideur, et il n'osait cueillir les roses.

Puis, comme Mademoiselle, avec un doux sourire, lui faisait signe en disant : « J'attends », il se baissa enfin, lia avec un brin de jonc quelques frais boutons, et les remit à notre amie avec des yeux humides où parlait la reconnaissance.

Mademoiselle voulut lui glisser quelques kopecks, mais le déporté refusa énergiquement.

(A suivre.)

ment les genoux emportés, et avait peine à se tenir sur les jambes.

UN DE PERDU, DEUX DE TROUVÉS.

Dimanche 31 janvier, la Société de secours mutuels la Saumuroise tenait sa réunion annuelle pour la reddition des comptes de l'exercice précédent.

Avant de lever la séance, M. Robineau, président, a donné lecture d'une lettre de M. Bury donnant sa démission de membre honoraire de cette Société.

Un murmure sourd accueillit cette nouvelle, et des propos peu flatteurs pour notre ex-député roulaient avec un ensemble complet, quand le président, reprenant la parole, annonça que, par contre, nos deux députés actuels, MM. Berger et Merlet, demandaient, par lettre dont il donna lecture, à être admis au nombre des membres honoraires.

Les applaudissements ont éclaté spontanément et nos deux députés ont été agréés aussitôt par acclamation. Les sociétaires se sont écriés, en se retirant: Un de perdu, deux de trouvés, et s'amusaient de M. Bury qui laissait trop percer le bout de l'oreille.

FÊTE MUSICALE EN PERSPECTIVE.

Une bonne nouvelle pour nos dilettantes.

Le concert de l'Harmonie Saumuroise, qui doit avoir lieu le 27 ou le 28 février, aura un attrait tout particulier. La société chorale d'Angers, la Sainte-Cécile, sous l'habile direction de M. Laffage, viendrait faire entendre deux ou trois de ses plus beaux chœurs. On sait que la Sainte-Cécile, composée de soixante membres, a, ces dernières années, remporté toujours les premiers prix dans les divers concours.

Comme on le voit, ce sera un véritable événement.

UN SINGULIER... OUBLI.

Dernièrement, un commerçant de Longué, M. X., revenait de Baugé, conduisant une charrette dans laquelle il ramenait quelques marchandises. Il faisait nuit depuis longtemps déjà, Phébé venait de disparaître, et l'obscurité fut bientôt presque complète.

M. X. avait fait à peu près la moitié de sa course, lorsqu'il aperçut, sur l'un des côtés de la route, une femme qui lui dit : « Monsieur, soyez donc assez bon de me donner une place dans votre charrette, car je suis bien fatiguée et je craindrais de ne pouvoir arriver en ville. »

Quoique disposé à rendre service, surtout à une femme, le propriétaire du véhicule lui fit observer qu'elle se trouverait fort mal à l'aise au milieu de sacs et autres objets. « Cela ne fait rien, monsieur, reprit-elle, je ne vous aurai pas moins gré de votre obligeance. »

Aidée de M. X., elle s'installa donc, tant bien que mal, avec un lourd panier lui appartenant et qu'elle plaça avec précaution entre les sacs.

Au bout de quelques minutes, notre inconnue dit tout à coup à son conducteur : « Ah! monsieur, que je suis contrariée! J'ai oublié quelque chose près du fossé où vous m'avez vu assise tout à l'heure. Veuillez donc me permettre de descendre... et je reviens à la minute. »

Tant galant fut-il, l'habitant de Longué ne put s'empêcher de maugréer contre la légèreté de cette femme qui le retardait ainsi pour rentrer chez lui. Enfin, dix minutes, un quart d'heure se passèrent : rien. Il appela : personne ne répondit.

Heureusement que l'inconnue avait laissé son panier et qu'il pourrait peut-être savoir à qui il avait affaire. Mais, ô surprise! au moment où il allait l'ouvrir, un faible va-gissement partit de l'intérieur, et, s'approchant de sa lanterne, il vit un petit bébé qui semblait chercher le biberon que notre homme ne pouvait lui procurer.

Comme bien on pense, l'inconnue n'avait laissé ni son nom, ni son adresse.

M. X. n'eut donc rien de mieux à faire que de se rendre directement et le plus promptement possible à son domicile avec le marmot qu'il présenta à sa femme, laquelle s'empressa de lui donner les soins nécessaires. Mais celle-ci, déjà mère elle-même, ne put accepter ce surcroît de famille, et, le lendemain, le pauvre petit être fut placé à l'hospice de Longué.

LE DRAPÉAU DES PONTS-DE-CÉ.

Il paraît que, lors du tirage au sort, aux Ponts-de-Cé, quelques conscrits de Saint-Mathurin, ivres évidemment, ont traîné dans le ruisseau un drapeau tricolore, et chanté toute sorte d'inepties injurieuses contre le drapeau et la loi militaire. La chose a été rapportée par les journaux républicains et le député Ballue en veut faire l'objet d'une question, qu'il adressera au ministre de l'intérieur. M. Ballue doit, dit-on, incriminer le maire des Ponts-de-Cé, qui aurait laissé commettre — avec indifférence — cette bacchanale antipatriotique.

En attendant, le maire de Saint-Mathurin dit dans une lettre, que publie le *Patriote* :

« Les coupables qui nous ont été signalés sont, heureusement, en très-petit nombre et, il faut le dire, monsieur le rédacteur, ils sont reconnus par tous d'une inintelligence notoire et d'un esprit peu cultivé. »

Une enquête se poursuit et fera, sans doute, connaître ce qui s'est passé réellement.

Neuf conscrits de Saint-Mathurin protestent nommément, dans le *Patriote*, de leurs sentiments patriotiques et de leur dévouement au drapeau tricolore.

LE COMMANDANT DU 9^e CORPS D'ARMÉE

Le ministre de la guerre a soumis hier matin, à la signature du Président de la République, un décret aux termes duquel le général Schmitz est relevé du commandement du 9^e corps d'armée, à Tours.

L'attitude pleine de dignité de l'honorable commandant du 9^e corps faisait malheureusement prévoir cette mesure inique. Néanmoins la nouvelle a causé dans la ville de Tours une émotion profonde, expliquée par la sympathie universelle que le général Schmitz avait su s'attirer.

LE DÉPLACEMENT DES RÉGIMENTS DE CAVALERIE.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Un journal à fil télégraphique spécial qui se prétend le mieux informé, a annoncé que le départ du 2^e chasseurs avait lieu samedi 30 janvier.

Cette nouvelle était absolument inexacte, comme un grand nombre de celles publiées par ledit journal. Si rien n'est changé dans l'ordre de départ donné à nos deux régiments de cavalerie, c'est du 15 au 23 que ces derniers doivent quitter notre ville.

L'impression produite par ces changements est toujours aussi vive dans l'armée et le public, aussi bien que dans la presse. Les journaux républicains continuent à donner libre cours à la calomnie pour justifier la mesure qui vient d'être prise par le général Boulanger.

C'est ainsi que le *Petit Journal* qui, entre parenthèses, nous semble aussi mal renseigné que la *Petite France*, parlant du déplacement de la brigade de cavalerie, disait :

« Cette mesure est motivée par l'esprit de quasi-insubordination qui règne dans ces régiments. »

L'*Union libérale* veut bien croire que cette accusation est peut-être exagérée.

Le journal du préfet, pour défendre son patron, le dénonciateur, explique que la mesure qui atteint ces deux régiments est uniquement motivée par l'esprit d'hostilité qui y règne contre les institutions républicaines.

« Un trop grand nombre d'officiers, dit l'*Union*, et même de sous-officiers, affichaient trop hautement cette hostilité; il était temps de démontrer à ces messieurs que la République les paie pour autre chose que pour parader dans les châteaux des bords de la Loire, véritables nids de réaction. »

Il y a de ces injures qui ne se relèvent point, parce qu'elles ne sauraient atteindre. Le plumeux qui ose comparer nos officiers à de simples serviteurs à gages dont on paie en monnaie courante les services rendus, est dans son rôle.

Chez ces gens-là tout s'apprécie au poids de l'or. Le patriotisme se juge, et les actes de dévouement se remboursent. C'est dans les traditions de la famille.

Aussi, nous ne nous étonnerons pas à vouloir faire partager à celui dont nous parlons des sentiments qu'il lui serait difficile de comprendre.

Ce que nous tenons simplement à lui faire remarquer : c'est que c'est la France tout entière et non la République qui s'impose volontairement les sacrifices nécessaires à l'entretien de nos armées; c'est qu'on commettrait une erreur grossière en considérant comme une propriété des ministres républicains des forces qui sont les forces même de la nation tout entière.

Et maintenant, nous ne nous étonnerons guère « du sentiment de satisfaction » que l'*Union* avoue éprouver en voyant s'éloigner de Tours nos deux régiments de cavalerie.

C'est M. Daunassans et M. Wilson qui ont demandé ce départ.

Il est bien naturel que les rédacteurs de l'*Union* partagent l'avis et les sentiments de ceux qui les payent; car, que diable il faut soi-même mettre en pratique les maximes que l'on enseigne aux autres. »

UNE ÉVASION.

Samedi, à l'audience correctionnelle, le tribunal de Tours faisait, pour la première fois, ainsi que nos lecteurs le verront plus loin, l'application de la loi sur les récidivistes.

Le condamné, Capelle, un repris de justice des plus dangereux, se trouvait à trois heures avec douze autres prisonniers, dans la petite salle d'audience, en attendant le moment d'être réintégré en prison.

La fenêtre donnant sur la rue était ouverte, elle se trouve presque de plein-pied avec l'escalier extérieur. Capelle, qui ne perdait pas un mouvement des gendarmes chargés de surveiller les détenus, profita d'un moment où leur vigilance était moins grande, pour enjamber rapidement l'appui de la fe-

trant du doigt au jeune homme le lit, paisible maintenant.

Le villageois ôta son chapeau et s'agenouilla.

V

On enterra le vieux paysan discrètement, humblement, comme commencent et se terminent ces existences obscures. Les trois filles paraissaient plus jolies encore dans les vêtements noirs, — qu'elles garderont trois ans.

En sortant de la maison mortuaire, un paysan suivait le convoi, tenant à la main une grossière écuelle de terre rouge à dessins jaunes inévitables et remplie d'eau bénite. Quand l'enterrement eut fait quelques pas dans le village, le paysan lança de toutes ses forces contre une muraille l'écuelle de terre. Elle se brisa en cent morceaux dans les rajaillements de l'eau bénite. Les sanglots des femmes, — dont la mission est de pousser des cris désespérés sur certains points du parcours et à certains moments de l'office, — redoublèrent d'intensité. On venait de mettre en pièces, selon l'usage, l'écuelle où le défunt, trois fois par jour, mangea sa soupe durant sa vie.

Au retour du cimetière, après l'interminable repas des funérailles, le premier soin des trois orphelines fut de découper d'étroites bandes d'étoffe noire et d'en clouer une sur chaque ruche. Dans les montagnes du Velay, c'est une coutume tou-

trant du doigt au jeune homme le lit, paisible maintenant.

Le villageois ôta son chapeau et s'agenouilla.

UN DRÔLE DE MARIAGE.

La semaine dernière, a eu lieu simultanément, à Flavigny (Vienne), le mariage de deux frères qui ont épousé deux sœurs. La cérémonie civile a été égayée par un incident assez amusant : le maire, M. Girault, venu tout exprès pour la circonstance d'Ouroër, où il habite depuis sept ou huit mois, demanda tout d'abord aux parents des fiancés et des fiancées s'ils consentaient au mariage de leurs enfants. Sur leur réponse affirmative, il demanda le consentement des garçons qui répondirent de même.

Alors, d'une voix forte, le citoyen Girault prononça la formule traditionnelle : *Au nom de la loi, je vous unis.*

— Pardon, monsieur le maire, interrompit le père des demoiselles, ce n'est pas ensemble que ces jeunes gens désirent se marier, c'est avec mes filles.

— Sans doute, sans doute, appuyèrent les gens de la noce.

— C'est, ma foi, vrai, acquiesça le maire en rougissant très-fort de son erreur. Eh bien, il n'y a rien de fait. On va recommencer.

Il recommença, en effet, mais il était tellement ému qu'il se mit à marier Pierre avec la future de son frère Paul, et vice versa. Comme on protestait derechef contre le qui-proquo, une personne charitable prit place à côté du citoyen Girault et lui souffla son rôle de façon à éviter toute nouvelle mésprise.

Il est d'usage, chez nous, que la mariée embrasse l'officier de l'état civil, à la fin de la cérémonie; mais le maire de Flavigny dut renoncer, ce jour-là, à ce doux privilège de l'écharpe municipale. Était-ce par dépit d'avoir failli être mariés à rebours? Je ne

saurais le dire; toujours est-il que le citoyen Girault eut beau tendre la joue, les deux jeunes filles firent semblant de ne pas s'en apercevoir.

SOIRÉE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE A PARIS.

Le *Gaulois* et le *Gil-Blas* nous apprennent que, samedi 30 janvier, M^{me} Auberon de Nerville avait fait suivre son dîner hebdomadaire d'une très-brillante soirée artistique et littéraire.

M. Bessière d'Istrie a fait valoir sa jolie voix de ténor dans *Nuit d'étoiles*, de Widor, et dans un duo avec M. Raoul Auberon.

M^{me} Randouin, très-belle dans sa toilette noire, a égrené de sa voix admirable les *Perles*, de Thomé.

Comme *great attraction*, l'on a entendu M. Jacques Liverani, retour d'une brillante tournée de *Denise*, lequel a dit superbement l'aubade du *Conte d'avril*, aux sons de la musique de Widor. — Véritable succès pour le jeune artiste.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C^{ie} Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 4 février

Pour les représentations de M^{me} VAILLANT-COUTURIER

L'ÉTOILE DU NORD, opéra-comique en 3 actes, musique de G. Meyerbeer.

Les chemins de fer à voie étroite, construits économiquement, sont le complément indispensable de nos grandes voies de communication. Le réseau de Saumur, concédé par décret d'utilité publique avec subvention de l'Etat et des communes, est en construction. Les entrepreneurs déploient une activité très-remarquable; ses actions, à 500 fr., jouissent d'un intérêt de 5 0/0 pendant la construction, et lors de l'exploitation, outre ce revenu, on estime que le trafic permettra de distribuer un dividende de 4 0/0, ce qui portera à 9 0/0 minimum le rendement du capital engagé.

Nous ne connaissons pas de placement plus avantageux et plus rémunérateur.

On peut se procurer des actions au pair, chez MM. V^o LAMBERT et FILS, banquiers, et M. LIENARD, banquier, à Saumur.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 108, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES RUCHES D'ABELLES

— Ecoutez-moi, mes enfants. Mon heure est venue. J'ai fini mes jours en ce monde; et Dieu, je l'espère, me fera en l'autre miséricorde. J'ai recueilli, pour assurer votre bien-être, le moindre produit de mon travail et de mes épargnes. Je vous laisse ce patrimoine à partager, persuadé que vous ne gaspillerez point ce qui m'a coûté tant de fatigues et d'années. Mais voici une recommandation dernière. Vous savez comme j'aimais mes ruches à miel; j'ai vécu, m'intéressant au sort de mes abeilles comme au vôtre propre. Il est une vieille tradition. Les ruches, partagées dans un héritage, ne prospèrent plus. La division leur porte malheur et porte malheur à ceux qui ne tiennent point compte de ce mystère. Ne les séparez jamais. Respectez, je vous le demande, cette suprême volonté de votre père.

Les jeunes filles ne firent qu'un signe de tête en sanglotant.

— Maintenant, recevez ma bénédiction. Soyez heureuses toutes trois, et venez prier quelquefois

sur la place du cimetière où mon corps reposera dans les mauves et les orties.

Les mains décharnées du vieux homme s'étendaient vaguement dans le crépuscule du soir, et il murmura quelques paroles inintelligibles.

Le curé accourut aussi réconforter le moribond. Ils restèrent tous deux, les mains dans les mains, à échanger à voix basse quelques paroles d'espoir et de résignation.

— Jacques est en retard. Quelle heure est-il?

— Huit heures, mon père.

— Huit heures? S'il pouvait arriver avant que je ne meure!

Le silence régnait dans la triste cuisine basse. On n'entendait que le murmure du vent, les bruissements du ruisseau et le tic-tac régulier de l'horloge dans un coin.

Le vieillard se tourna tout à coup du côté de la fenêtre. Il ouvrit largement les yeux, releva sa tête suante de l'oreiller, puis retomba.

— Mon père! crièrent les trois orphelines.

Le vieillard n'était plus.

Les sanglots éclatèrent sans contrainte.

Le vent soufflait déjà bien fort, et la nuit cependant descendait serene comme si rien sur la terre n'était changé à cette heure.

En ce moment, le chien de la cour fit entendre deux hurlements prolongés, et la porte s'ouvrit.

— Jacques! Jacques! s'écria Thérèse en mon-

chante de faire porter le deuil du maître à ses abeilles. Ce devoir négligé, les abeilles périraient infailliblement dans l'année. Aussi est-ce un pieux et mélancolique spectacle dans les villages, que ces lambeaux de drap funèbre flottant, au moindre vent, dans les ruches, au fond des jardinets.

La terre ayant recouvert la terre, l'oubli pousse lentement entre les morts et les vivants.

(A suivre.)

AIMÉ GIRON.

Tote voit pour la première fois jouer de l'harmonium.

Le jeu des pieds de l'exécuteur l'intrigue beaucoup.

— Maman! crie-t-il tout à coup, vois donc!... Un monsieur qui joue du vélo-pède avec un piano!

Fantaisie phrénologique: — Voyez, dit le professeur, cette bosse qu'a Albert derrière la tête, c'est celle de l'amour filial... — Oh! non, interromp l'enfant, c'est un coup que j'ai reçu de papa.

Une bonne enseigne remarquable sur une boutique située dans une des rues les plus passantes de Paris:

FABRIQUE DE FOUETS ET CRAVACHES de luxe et ordinaires Spécialité pour mariages!

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
 A L'AMABLE,
UNE MAISON
 Avec Jardin
 Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 45, appartenant à M. GAUTRON.
 S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.
VENTE
 Aux enchères publiques,
 Le Jeudi 25 février 1886, à deux heures,
 Par le ministère dudit M. PINAULT, notaire,
 A SAINT-FLORENT, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Près Saumur (M.-et-L.),
 En 4 lots, avec faculté de réunion,
DU FONDS DE COMMERCE
 Pour la fabrication et la vente

Des Vins Mousseux
 Exploité à Saint-Florent, par la Société MOREAU et DE NEUVILLE;
 Comprendant:
 1^{er} Lot. — Les caves en roc, cellier, cour et hangars.
 Mise à prix..... 56.865 fr. 60
 2^o Lot. — Une maison de maître avec dépendances.
 Mise à prix..... 15.134 fr. 40
 3^e Lot. — La clientèle, les marques, le matériel et les marchandises.
 Mise à prix..... 185.805 fr. 59
 4^e Lot. — Diverses créances commerciales dues à ladite société, d'un recouvrement difficile, s'élevant à 22.646 fr. 20 environ.
 Mise à prix..... 500 fr.
 S'adresser à M. BONNEAU, à Saumur, rue d'Alsace, ou à M. PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (78)

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

Choix de propriétés rurales et de maisons de ville
A VENDRE OU A LOUER
FONDS DE COMMERCE A CÉDER
 NOTA. — A partir du 1^{er} février 1886, M. LANGLOIS recevra les demandes et offres d'emplois. (72)

A LOUER
 Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON
 Située à Saumur, rue de la Grise, n° 7, avec jardin
 S'adresser à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (20)

A VENDRE
 A L'AMABLE,
UNE MAISON
 Située au Pont-Fouchard, Avec Jardin planté d'arbres à fruits.
 S'adresser à M. ARDOUIN, qui l'habite, ou à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (51)

A CÉDER
 Pour cause de santé,
UN HOTEL
 Situé sur la place, à Fontevault.
 S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

A VENDRE
 OU A LOUER
 Pour Noël 1886,
Vaste Maison
 RUE SAINT-JEAN,
 Occupée par M. Grellet, tapissier.
 S'adresser à M. BRAC, notaire à Saumur. (472)

A VENDRE
 BEAU
Plant de Peupliers Suisses
 10.000 environ,
 De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.
 S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

LA FEMME ET LA FAMILLE
 Journal des jeunes personnes
 Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
 On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.
 ABONNEMENTS:
 Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
 La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

A VENDRE
CHEVAL
 Neuf ans, 1^m 65, bai, se monte et s'attelle.
 S'adresser rue de la Grise, 13.

A VENDRE
 Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m 58, s'attelant et se montant.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
CROISÉES, PORTES et PLACARDS
 de toutes grandeurs
 S'adresser au bureau du journal.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT
 ET MOSAIQUES
 Venitiennes & Romaines
VERCELLETI FRÈRES
 A SAUMUR
 2, place du Mouton, 2.
 Vente de ciment en gros et détail.

M. HOULARD, FILS
 Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,
 Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fut à retourner.
 Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES
 Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fut à domicile.
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

LA
Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
 les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.
 0^o75 dans toutes Pharmacies.

Offres et Demandes

M^{me} Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », à l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M^{me} Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.
 S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie.
 S'adresser au bureau du journal.

M^{me} RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne apprentisse pour les Modes. — Bonnes références. (39)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER pour cause de santé, très-bonne IMPRIMERIE, produisant plusieurs journaux ou revues et des labours.
 Cette maison, ancienne et très-honorablement connue, est située dans une ville de 80,000 âmes.
 S'adresser à M. SIXLE, à Paris, 5, rue Notre-Dame-des-Champs.

3, Rue d'Orléans, 3
OURTOULE
 Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.
 Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chaudières, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.
 Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.
 Prix modérés.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?
 Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleur à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.
 Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (915)

Etablissement d'Horticulture
JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils
 Successeur
 Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.
 Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.
 Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
 68, QUAI DE LIMOGES
 SAUMUR
 Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
2 1/2 %	82 20	82 05	Est	802 50	802 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 50	520	
3 % amortissable	84 55	84 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1261 25	1265		Ville de Paris, oblig. 1855-1860	532	529	Est	384	384
3 % (nouveau)	84	83 75	Midi	1165	1160		— 1865, 4 %	534	534 50	Midi	384 50	384
4 1/2 %	108 25	108 15	Nord	1550	1552 50		— 1869, 3 %	411	410 50	Nord	393 75	392 50
4 1/2 % (nouveau)	109 70	109 60	Orléans	1356 25	1357 50		— 1871, 3 %	397 50	397	Orléans	387 25	386 50
Obligations du Trésor	510	513	Ouest	875	872 50		— 1875, 4 %	519	521	Ouest	384 25	383 75
Banque de France	4525	4500	Compagnie parisienne du Gaz	1130	1135		— 1876, 4 %	524	522	Paris-Lyon-Méditerranée	383	383
Société Générale	448 75	448 75	Canal de Suez	2175	2175		Bons de liquid. Ville de Paris	529	530	Paris-Bourbonnais	368	368
Comptoir d'escompte	1065	1010	C. gén. Transatlantique	480	485		Obligations communales 1879	461	461	Canal de Suez	585	581 50
Crédit Lyonnais	517 50	517 50	Russe 5 0/0 1870	97 50	98		Obligat. foncières 1879 3 %	458	458			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1337 50	1333 50					Obligat. foncières 1883 3 %	373	373			
Crédit mobilier	215	212 50										

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
	Mixte	Omn.	Omn.		Mixte	Omn.	Omn.		Mixte	Mixte	Mixte		Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir		matin	matin	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.															
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)															
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.															
1 — 25 — soir.															
3 — 32 — — express.															
7 — 15 — — omnibus.															
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.															
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.															
8 — 31 — — omnibus.															
9 — 37 — — express.															
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.															
4 — 44 — — —															
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)															
10 — 34 — — express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.															
	Mixte	Omn.	Omn.		Mixte	Omn.	Omn.		Mixte	Mixte	Mixte		Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir		matin	matin	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	16 10
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08
Lernay	7 02	8 24	2 11	Lernay	6 07	9 21	1 28	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 52	9 18
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 58	10 28
								Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 7